

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Golden Arch Hotels Suisse SA en liquidation, Zoug*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 22.12.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: 21.02.2005*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Bernard Domon, liquidateur, chez McDonald's Suisse Restaurants Sàrl, rue de Morges 23, 1023 Crissier*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).*

Etude du notaire Patrick de Preux
1002 Lausanne

(02645376)